

1- Intégrer les loisirs 4x4 dans les politiques de développement touristique.

Les loisirs 4x4 contribuent au resserrement du lien social, à la protection des espaces naturels et au développement économique des territoires. A ce titre, la mise en place des PDIRM est une nécessité pour officialiser et assurer le développement des loisirs 4x4.

2- Promouvoir les valeurs du développement durable

Chacun de nos supports de communication (Liaison 4x4, plaquette adhérent, site Internet, Dossier de Présentation...), chacune de nos interventions publiques (briefing, conférences, formation...) doivent véhiculer ces valeurs.

3- Engager la communauté 4x4 à devenir un acteur à part entière du développement durable.

Collaborer avec les milieux associatifs, les instances publiques et les groupements professionnels impliqués dans le développement durable pour assurer des échanges constructifs entre tous.

4- Développer des actions de coopération nationales et internationales

Créer un contexte favorable pour multiplier les échanges entre tous les pratiquants (rassemblement, randonnées, conférences,...). Développer les réseaux **SOS 4x4** et **Solidarité 4x4** au niveau international.

5- S'engager à mesurer l'impact des actions menées

Créer des indicateurs permettant d'évaluer les retombées des actions et communiquer les résultats.

6- Combattre l'exclusion

La randonnée 4x4 est un formidable moyen pour favoriser les rencontres et les échanges entre tous les hommes. La création d'itinéraires de randonnée disponibles dans les offices de tourisme, de structures d'accueil et de plans de formation adaptés est des gages de réussite.

7- Assurer la promotion et la protection de la santé des personnes

Communiquer sur la prévention routière. Apporter un soin particulier à la sécurité des pratiques, la prévention des risques et l'organisation des secours.

8- Respecter la législation en vigueur

L'état du véhicule, de ses équipements et de ses accessoires doit être en totale conformité avec la législation en vigueur.

La pratique des loisirs 4x4 s'effectue sur les chemins ouverts à la circulation et sur des terrains réservés à cet usage. La loi Lalonde de 1991 constituant notre outil de référence en la matière.

9- Favoriser la pratique des personnes handicapées

Les loisirs 4x4 sont aisément accessibles à l'ensemble des personnes à mobilité réduite, ils réduisent ainsi l'exclusion sociale et favorisent l'épanouissement des personnes.

10- Promouvoir l'accès des femmes à la pratique des loisirs 4x4 et aux postes à responsabilité

De nombreuses femmes se sont illustrées dans la pratique, l'organisation et l'encadrement de randonnées 4x4. Les loisirs 4x4 sont ouverts à tous sans exception.

11- Promouvoir la pratique des jeunes et les préparer aux postes à responsabilité

Les brevets fédéraux assurent l'initiation à la pratique et à l'encadrement d'activité de loisirs 4x4 ; Ils développent un contexte favorable à un apprentissage professionnel (BPJEPS)

12- Respecter et prendre en compte la diversité des pratiques régionales

Recenser et valoriser la diversité des pratiques régionales et locales. Respecter leur identité et leur culture.

13- Prévenir et lutter contre toutes les formes de violence.

Les récentes campagnes d'hostilité ou les actes de vandalisme dont ont été victimes certains propriétaires de 4x4 ne doivent en aucune façon susciter des comportements agressifs.

Il convient d'engager le dialogue entre chacune des parties. C'est par la connaissance des uns et des autres que l'on obtient la reconnaissance et le respect mutuel. Informer sur notre loisir, ses bienfaits et la façon dont on le pratique, est sans nul doute la meilleure façon de procéder.

14- Former et informer les pratiquants à la protection de l'environnement et au respect des saines pratiques.

Toute activité de loisir 4x4 doit s'effectuer dans le strict respect de la charte de l'Eprit 4x4. Acquérir les réflexes pour une saine pratique n'est pas inné, les formations FF4x4 intègrent la connaissance de l'environnement et la prévention des risques.

15- S'impliquer dans une gestion respectueuse des sites, des paysages et de la nature.

Participer en toute occasion à l'entretien, à la réouverture des chemins et rejoindre les rangs de l'**Office des chemins** constituent un excellent moyen pour atteindre cet objectif. Gérer la fréquentation et l'accès des sites sensibles en concertation avec l'ensemble des parties concernées.

16- Mettre en place des infrastructures respectueuses de l'environnement

Intégrer les normes environnementales dans les cahiers des charges de conception et de gestion des matériels, équipements et installations. Localisation adéquate et intégration paysagère des centres de loisirs tout terrain.

17- Gérer les manifestations dans le respect du développement durable

Mise en œuvre d'actions préventives et correctives liées à l'évaluation des risques de pollution et de nuisances. Sensibiliser les pratiquants et les spectateurs au respect de l'environnement (tri sélectif des déchets...). Généraliser l'utilisation des lubrifiants biodégradables.

18- Promouvoir l'utilisation de véhicules et de moteurs propres

Veiller à l'entretien et à l'état des véhicules (bruit, pollution, fuites...)
Utiliser les nouvelles technologies (moteur hybride, à injection directe, filtres à particules, pot catalytique,...)
Inciter à l'acquisition de véhicules neufs ou récents, adaptés aux justes besoins de leur propriétaire.

19- Prescrire l'utilisation des carburants propres

De nombreuses solutions existent (GPL, GNV, Hybride, Ethanol, Biocarburants...) ou restent à développer (huile végétale pure, hydrogène, électrique,...). Nous avons un devoir d'exemplarité sur la substitution des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables.

20- S'assurer que les loisirs 4x4 soient une source de richesse pour les territoires

Intégrer la dimension touristique lors des randonnées 4x4 – Visite de site, halte gastronomique, dégustation de produits du terroir, informations sur le calendrier des événements locaux...

21- Développer l'emploi – permettre à des personnes de développer un projet de vie

La reconnaissance des loisirs 4x4 et leur intégration dans les politiques de développement touristique des régions rurales permettront la création de nouveaux métiers et d'emploi pour de nombreux passionnés de loisirs 4x4 désirant vivre et partager leur passion.

L'agenda 21 des loisirs 4x4, ce sont 21 objectifs qui doivent permettre d'assurer un mode de développement économique cherchant à concilier le progrès économique et social et la préservation de l'environnement, considérant ce dernier comme un patrimoine à transmettre aux générations futures.

Les loisirs 4x4 ont leur place dans ce long processus désormais incontournable et indispensable. Chacun d'entre nous doit apporter sa pierre à l'édifice. Cela n'est qu'à cette condition que nous permettrons à nos enfants de vivre pleinement les joies et les plaisirs

Jean Paul PORTAL

Président de la FF4x4